

MULCHING

Une belle pelouse et du temps gagné grâce au mulching !

? LE PRINCIPE ?

Le mulching est une technique qui vise à tondre la pelouse en la laissant sur place. Les brins d'herbe sont finement broyés et laissés sur le sol. Ces derniers vont ainsi se dégrader rapidement pour enrichir le sol sans pour autant l'étouffer.

+ LES AVANTAGES

- Moins de trajets en déchèterie
- Evite de ramasser la tonte
- Fertilise le sol et limite la sécheresse

👉 COMMENT FAIRE ?

DU MULCHING

- Acheter un kit mulching adaptable à sa tondeuse (Les kits ne sont pas universels, renseignez-vous auprès des entreprises)
- S'équiper d'une tondeuse mulching ou avec fonction mulching

★ LES RÈGLES D'OR

DU MULCHING

- Tondez lorsque l'herbe est sèche
- Tondez de façon régulière et à 1/3 de la hauteur du gazon

Astuce : vous pouvez également tondre les feuilles mortes tombées sur votre pelouse.



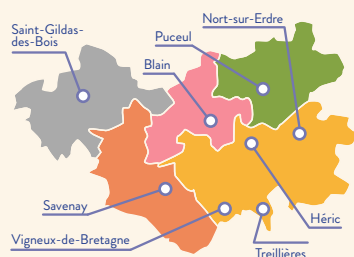
Comment bénéficier des aides au broyage et au mulching ?

VOUS ÊTES HABITANTS D'UNE DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES COMPOSANT LE SMCNA ?*

Remplissez le formulaire sur le site internet de votre communauté de communes ou du SMCNA : www.cceg.fr / www.estuaire-sillon.fr / www.cc-nozay.fr / www.pays-de-blain.com / www.cc-paysdepontchateau.fr / www.smcna.fr

Et rendez-vous chez une entreprise partenaire avec votre bon** de réduction et un justificatif de domicile de moins d'un an :

ENTREPRISES	LOCALISATION ET CONTACT	BROYEURS PROPOSÉS	MULCHING PROPOSÉ
Centre du cycle et de la motoculture (ETS Lemarié)	Savenay 0240569374	Ø max 7 et 23 cm	Oui
Nort plaisance	Nort sur Erdre 0240295222	Ø 12 cm	Oui
Motoculture 2 roues 44	Nort sur Erdre 0240295470	Ø max 4 et 8 cm	Oui
Espace Emeraude	Blain 0240790598 Saint Gildas des Bois 0240014803	Ø max 5 et 13cm	Oui
Agrinord 44	Puceul 0240513509	Ø max 7 cm	Oui
Veguemat	Blain 067837179	Ø max 6, 13, 15 et 19 cm	Non
Ets Ramet motoculture	Vigneux-de-Bretagne 0240571217	Ø max 9 et 13 cm	Non
LP Location	Treillières 0228079623	Ø max 7, 8, 15 et 20 cm	Non
Lépine Matériel	Héric 0240946352	Ø max 13 cm	Non



⚠ Différents modèles de broyeurs et de kit mulching.

Contactez les entreprises avant de vous rendre sur place pour vérifier qu'elles disposent du matériel adapté à votre besoin.

*Offre réservée aux habitants du SMCNA, composé des communautés de commune d'Erdre et Gesvres, Pontchâteau Saint Gildas des Bois, Pays de Blain, Nozay, et Estuaire et Sillon (uniquement les communes adhérentes au SMCNA : Campbon, Quilly, Prinquiau, La Chapelle Launay, Lavau-sur-Loire, Bouée, Malville)

**Pour la location de broyeur, bon de réduction valable dans la limite de 2 demi-journées ou d'une journée par foyer chez les loueurs conventionnés, du 01/01/2021 au 31/12/2021, dans la limite du budget disponible. Pour l'achat de kit mulching, bon de réduction valable une seule fois par foyer, du 01/01/2021 au 31/12/2021, dans la limite du budget disponible

SYNDICAT MIXTE CENTRE - NORD ATLANTIQUE
www.smcna.fr • 02 40 79 51 48 • accueil@smcna.fr

JARDINEZ MALIN

VOS DÉCHETS SONT
DES RESSOURCES POUR
VOTRE JARDIN,
RÉUTILISEZ-LES !

- 50 % sur la location
de broyeurs à végétaux*



- 30 € de réduction
sur l'achat de kit mulching*



BROYAGE

Comment broyer vos branchages ?

RECOMMANDATIONS

Munissez-vous d'équipements de protection (lunettes, casque, vêtements couvrants) et préparez vos branchages pour gagner du temps. Pour limiter les nuisances sonores, éloignez dans la mesure du possible le broyeur de votre maison et du voisinage et broyez à des heures raisonnables.

QUE PEUT-ON BROYER ?

Tailles de haies, d'arbres ou d'arbustes peuvent être broyées, à condition que le diamètre respecte le diamètre limite autorisé par le type de broyeur choisi. Pour les résineux, vérifiez que le broyeur est adapté.

AUTRE SOLUTION :

LE BROYAGE DES FEUILLES, FANES, BRANCHES À LA TONDEUSE

À réserver aux petites brindilles fraîchement taillées de moins de 1 cm de diamètre. Faites un tas avec vos déchets et avancez votre tondeuse en surélevant les roues avant, puis avancez en les baissant progressivement en fonction de l'état du broyage et du bruit de votre moteur.



Utilisez votre broyat en paillage pour protéger vos plantations et enrichir le sol

PAILLAGE



POURQUOI PAILLER ?

- Pour éviter la pousse des mauvaises herbes
- Pour réduire les arrosages par le maintien de l'humidité dans le sol
- Pour nourrir le sol par la transformation du paillage en humus

COMMENT FAIRE ?

1. Paillez sur une terre nue, non tassée et préalablement débarrassée des herbes indésirables.
2. Déposez une couche de 5 à 10 cm de broyat sur le sol.
3. Renouvelez les apports dès que l'épaisseur du broyat atteint 1 à 2 cm.

QUEL PAILLAGE UTILISER POUR QUELLES PLANTATIONS ?

- La tonte pour le potager
- Les feuilles mortes broyées pour le potager, les fleurs
- Les tailles de haies pour les plantes vivaces ou annuelles
- Le broyat de branchages pour les allées, arbres, arbustes bien installés

LE SAVIEZ-VOUS ?

- **Le brûlage des déchets verts est interdit**

Le but de cette interdiction est de limiter les risques de nuisances pour le voisinage (odeurs, fumées) et de départ de feu ainsi que d'éviter tout impact nocif sur l'environnement et la santé. Le non-respect de cette réglementation est passible d'une contravention de 450 € (article 131-13 du nouveau code pénal).



COMPOSTAGE

Utilisez votre broyat dans le compost pour réaliser vous-même un amendement naturel

LE PRINCIPE ?

Le compostage : décomposition de la matière organique, en présence d'eau et d'air, grâce à l'action de micro-organismes et de bactéries. Le compost devient un amendement pour le sol, riche en nutriments.

LES AVANTAGES ?

- Moins d'ordures ménagères grâce au compostage des épluchures et reste de repas
- Moins d'aller-retour en déchèterie grâce au compostage et au paillage des déchets de jardin
- Un engrais naturel gratuit pour le jardin

LES 3 RÉGLES D'OR DU COMPOSTAGE

- Alternier les apports de matière



Déchets humides et/ou azotes



Déchets secs, structurants et/ou carbonés



PROPORTION

2/3

1/3

DÉCHETS DE MAISON

- Epluchures de fruits et légumes
- Restes de repas
- Filtres et marc de café, thé, etc.

- Cartons, papiers souillés
- Mouchoirs et essuies tout
- Coques et coquilles (écrasées de préférence)

DÉCHETS DE JARDIN*

- Tonte
- Feuilles vertes jeunes

- Feuilles mortes
- Petits branchages et brindilles
- Broyat de branches

* Pour les déchets de jardin, privilégiez le paillage !

- **Brasser**

Sur les premiers centimètres.

- **Surveiller l'humidité**

S'il est trop sec, le processus s'arrêtera.